

Extrait du règlement intérieur

1 - Les retards

Une pénalité de 5 € par quart d'heure sera exigée afin de limiter les retards. Bien sûr nous resterons compréhensifs en cas d'événements exceptionnels (grèves, intempéries ...).

2 - Les médicaments

La réglementation Jeunesse et Sport nous interdit de donner des médicaments aux enfants. Toutefois, il est possible avec une ordonnance du médecin de continuer un traitement en cours.

3 - Le paiement des factures

Les factures sont établies en fonction des présences réelles au début de chaque mois. Elles sont à régler auprès de la secrétaire. L'envoi se fait par mail. Délais de 1 mois pour régler la facture.

4 - Annulation

Pour les mercredis, Possibilité d'annulation avant le lundi 15h, passé ce délai en cas d'absences injustifiées, la totalité de la prestation vous sera facturée.

Pour les vacances, les inscriptions sont définitives et ne pourront être modifiées que pour raison médicale ou en cas de force majeure. De ce fait, la totalité de la prestation vous sera facturée.

5 - Divers

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou vol d'objet personnel.

Tarifs de l'accueil périscolaire

Quotient	Matin	Soirée
0 - 400	0,95 €	1.90 €
401 -735	1,30 €	2.60 €
736 - 1100	1,66 €	3.32 €
1101 - 1500	1,98 €	3.96 €
1501 - 1900	2,29 €	4.58 €
1901 et +	2,60 €	5.20 €

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Accueil de loisirs Mosaïques Jassans-Riottier Livret d'accueil 2014-2015



35 avenue Monplaisir

01480 Jassans-Riottier

04 74 09 86 70

jassans.centresocia@alfa3a.org

www.centresocialmosaiques.fr





Association pour le Logement, la Formation et l'Animation *Accueillir, Associer, Accompagner*

Le Centre Social Mosaïques est géré par l'association gestionnaire ALFA3A créée en 1971 et basée à Ambérieu en Bugey. Les objectifs éducatifs d'ALFA3A s'appuient sur la convention internationale des droits de l'enfant (traité international adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 20 novembre 1989).

Ils sont définis à travers trois grands axes :

1. Favoriser l'épanouissement de l'enfant
2. Participer à l'apprentissage de la vie collective
3. Développer des valeurs individuelles et sociales

Les projets pédagogiques des centres ALFA3A s'attachent à développer le « savoir-être » et sont inspiré de ces 3 axes.

Une vocation :

Promouvoir et gérer toute œuvre se proposant d'aider, de loger, d'instruire, d'éduquer, de soigner toute personne faisant appel à ses services.

L'Accueil de Loisirs Mosaïques

Le Centre de Loisirs Mosaïques fait partie du Centre Social du même nom. A ce titre, au-delà d'une réponse adaptée aux besoins des parents (gardes, sécurité), il tient à apporter aux enfants qui lui sont confiés des valeurs éducatives fortes.

Il se donne pour mission de leur faire vivre des moments de loisirs, de partage d'échange et de découvertes qui leur permettront de grandir et de s'épanouir.

Nos objectifs pédagogiques :

- Développer sa confiance en lui-même
- Apprendre à vivre ensemble
- Favoriser l'autonomie
- Respecter le rythme de l'enfant

Fonctionnement du périscolaire

Le matin : 7h30 à 8h30

Le matin, les parents se doivent d'accompagner leurs enfants jusqu'à l'accueil du périscolaire et les remettent aux animateurs qui sont attentifs à réaliser ce temps d'accueil dans les meilleures conditions :

- pour les maternelles de Montplaisir dans la salle des petits
- pour les primaires de la Mairie au centre social
- pour les maternelles et primaires de Champ Bouvier dans la salle de cantine.

Le soir : 16h30 à 19h00

Les maternelles :

Les enfants des classes maternelles sont récupérés dans leurs classes par les animateurs. En cas d'absence où de présence irrégulière, les parents doivent prévenir le secrétariat la veille du jour où l'animateur doit reprendre l'enfant dans sa classe.

Les primaires :

Les élèves de l'école de la Mairie se rendent seuls au Centre Social situé à l'entrée de l'école primaire.

Les primaires de l'école de Champ Bouvier sont récupérés par les animateurs dans la cour de l'école primaire ou dans la salle de cantine en cas de mauvais temps.

Le soir, les enfants ne sont remis qu'aux parents ou aux personnes mentionnées sur la fiche d'inscription. Toutefois, l'enfant peut partir seul (avec une autorisation écrite des parents) pour une activité spécifique.

Le déroulement du temps périscolaire soir:

de 16h30 à 16h45 : Les enfants sont accueillis, prennent le goûter et échantent avec les animateurs

de 16h45 à 19h00 :

- devoirs par roulement de 5 /6 enfants sous l'œil bienveillant et attentif des bénévoles et des animateurs. Ce service est mis à disposition afin de faciliter le retour de l'enfant à la maison. La vérification du travail doit être faite chaque soir par les parents.
- une activité manuelle sera dirigée par un animateur afin de créer, fabriquer, découvrir de nouvelles techniques, de nouvelles matières, exprimer sa créativité.
- Des jeux collectifs en extérieur afin de développer l'esprit d'équipe, affiner son adresse, et inventer des stratégies.
- Des jeux d'intérieur

Fonctionnement des vacances

7 h 30 : arrivée au centre et pointage des enfants
8 h 15 : répartition des enfants selon leur groupe dans les différentes salles d'activités
9 h 00 : collation ; distribution d'un verre de jus de fruits ou de lait
9 h 30 : début des activités : activités manuelles, jeux collectifs ou grands jeux
11 h 30 : repas des Loustics
12 h 00 : repas des Toon's, des Korrigans et des Zonlus
12 h 45 : sieste des loustics
13 h 30 : temps calme dans la cour, dans les salles ou au city parc
14 h 30 : reprise des activités
16 h 30 : goûter
17 h 00 : rangement, **évaluation sous forme ludique** de la journée puis activités libres, jeux collectifs et sportifs traditionnels
17 h 00 : accueil des premiers parents
18 h 30 : fin de la journée

L'accueil des enfants se fait de 7h30 à 9h00 et de 13h30 à 14h00. Vous pouvez venir les chercher entre 11h30 et 12h00 et entre 17h00 et 18h30.

Inscriptions pour les vacances

Les inscriptions se font au plus tard quinze jours avant le début des vacances scolaires et en fonction des places disponibles. Un acompte de 50% est à régler au moment de l'inscription.

Le centre de loisirs est ouvert à tous les enfants de 3 à 17 ans, de la commune et de l'extérieur. Le coût des séjours et des journées dépend du lieu d'habitation (habitant de Jassans ou non) et du quotient familial, viennent en déduction les aides de la CAF, du Conseil Général et des CE.

Les enfants peuvent être inscrits à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas

Fonctionnement des mercredis après-midi

11 h 30 : accueil et rassemblement des enfants
12 h 00 : repas
13 h 15 : sieste des loustics
13 h 15 : temps calme dans la cour, dans les salles ou au city parc
14 h 00 : reprise des activités
16 h 30 : goûter
17 h 00 : rangement, **évaluation sous forme ludique** de la journée puis activités libres, jeux collectifs et sportifs traditionnels
17 h 00 : accueil des premiers parents, aide aux devoirs facultatives
18 h 30 : fin de la journée

Inscriptions pour les mercredis

Les inscriptions se font au plus tard le lundi à 15h00 pour le mercredi suivant. Un document d'inscription mensuel est à remplir chaque fin de mois pour le mois suivant. Les enfants peuvent être inscrits à la demi-journée avec ou sans repas .

Tarifs mercredi et vacances

Quotient	Habitant de Jassans-Riottier	Habitant extérieur
0 - 400	0,95 €	1,09 €
401 - 735	1,21 €	1,39 €
736 - 1100	1,49 €	1,71 €
1101 - 1500	1,77 €	2,03 €
1501 - 1900	2,03 €	2,33 €
1901 et +	2,29 €	2,63 €
Repas : 4.81€		